N° 1174. — IVme Année. 5 ct Le Numéro. 5 ct Dimanche 19 Octobre 1884.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imp. Courvoisier, rue du Marché, 1
Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

GARE DE CHAUX-DE-FONDS

Arrivée de 15 Octobre 1884

	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.	S.
Locle . . .	5 10	7 —	9 15	—	1 42	3 20	5 42	8 42	11 10	
Morteau . .	—	—	9 15	—	—	3 20	5 42	—	11 10	
Besançon .	—	—	9 15	—	—	3 20	—	—	11 40	
Neuchâtel .	—	—	9 25	—	1 52	—	5 52	9 53	—	
Genève . .	—	—	—	—	1 52	—	5 52	9 53	—	
Bienne . . .	—	8 42	—	11 47	2 20	—	5 27	10 06	—	
Berne . . .	—	—	—	11 47	2 20	—	5 27	10 06	—	
Bâle	—	—	—	11 47	—	—	5 27	10 06	—	

Dimanche et fêtes : Départ de Sonceboz 6.02 s. arrivée 8.—.

Départ pour 15 Octobre 1884

	M.	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	
Locle . . .	4 —	6 —	7 20	9 35	11 55	2 40	6 02	10 15	—
Morteau . .	4 —	—	—	9 35	—	2 40	6 02	—	—
Besançon .	4 —	—	—	9 35	—	2 40	—	—	—
Neuchâtel .	5 27	—	—	9 25	—	1 52	5 52	—	—
Genève . .	5 27	—	—	9 25	—	1 52	—	—	—
Bienne . . .	5 15	—	7 10	10 —	—	3 28	6 45	—	—
Berne . . .	5 15	—	7 10	10 —	—	3 28	6 45	—	—
Bâle	5 15	—	7 10	10 —	—	3 28	—	—	—

Dimanche et fêtes : Départ pour Sonceboz, midi, arrivée 1.28 s.

PRIX D'ABONNEMENT : franco pr la Suisse
1 an, fr. 10; 6 mois, fr. 5»50;
3 mois, fr. 3.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 ct. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— SAMEDI 18 OCTOBRE 1884 —

Chaux-de-Fonds.

Cercle Montagnard. — Soirée familière, samedi 18, à 7 3/4 h. du soir, au Cercle.

Club du Noyau. — Réunion, samedi 18, à 9 h. du soir, au local.

Armes-Réunies. — Grand concert donné par la « Fanfare Montagnarde », dimanche 19, dès 2 h. après-midi.

Bel-Air. — Grand concert donné par la musique militaire « Les Armes-Réunies », dimanche 19, dès 2 1/2 h. après-midi.

Gibraltar. — Soirée dansante, dimanche 19, dès 7 h. du soir.

Théâtre. — Direction : R. Bettini. — Dimanche 19, à 7 1/2 h. du soir. « François les bas-bleus », opéra-comique en 3 actes, et « Les Crochets du père Martin », drame en 3 actes.

Cécilienne. — Répétition et assemblée générale, lundi 20, à 8 1/2 h. du soir, à l'Amphithéâtre du Collège primaire.

La propriété littéraire et artistique

Chacun sait, ou ne sait pas, que le 1er janvier 1884, une loi fédérale concernant la propriété littéraire et artistique est entrée en vigueur. C'est la raison pour laquelle plusieurs chefs d'établissements publics, — de la Chaux-de-Fonds ou d'ailleurs, — ont reçu des lettres d'un sieur Knosp-Fischer, se disant délégué de la Société des compositeurs français.

D'après nos renseignements privés, M. K.-F. serait en effet le représentant de la dite association. Seulement la teneur de ses lettres ne nous satisfaisant pas, nous croyons devoir signaler à l'attention de qui de droit l'urgence qu'il y a à préciser, d'une manière qui ne puisse prêter à des interprétations diverses, le texte même de la loi précitée.

M. Knosp-Fischer écrit à des chefs d'établissements, chez lesquels des concerts ont lieu, pour obtenir des propositions d'arrangement concernant une somme *de* ..., à payer pour toute l'année pour les concerts qui pourraient être donnés dans les dits établissements. M. Knosp nous semble interpréter notre loi d'une façon qui nous paraît pour le moins assez fantaisiste. Pour donner sans doute plus de poids à ses réclamations, M. Knosp affecte de citer dans ses lettres l'art. 13 de la loi fédérale qui dit :

« Toute personne qui, sciemment ou par faute » grave, viole le droit d'auteur peut en outre être » condamnée, sur la plainte de la partie lésée et » suivant la gravité de la contravention, à une » amende de 10 à 2000 fr. Dans le cas ou la rai- » son, le nom ou la marque de l'auteur ou de » l'éditeur aurait aussi été imité, la peine pourra » aller jusqu'à un an d'emprisonnement ou con- » sister cumulativement en amende et emprison- » nement dans les limites indiquées. »

Seulement le délégué de la Société des compositeurs français ferait bien de citer également l'art. 11 de la dite loi, qui dit :

« Ne constituent pas une violation du droit » d'auteur :

« ... 10° L'exécution ou la représentation » d'œuvres dramatiques, musicales ou drama- » tico-musicales, organisée sans but de lucre, » lors même qu'un droit d'entrée serait perçu » pour couvrir les frais ou pour être affecté à une » œuvre de bienfaisance. »

Donc en ce qui concerne les Sociétés d'amateurs la loi nous paraît assez explicite ; mais, il n'en est pas de même vis-à-vis des artistes de profession.

En supposant toutefois que pour ces derniers les chefs d'établissements dussent payer une redevance à la Société des compositeurs français, encore faudrait-il tenir compte des points suivants : 1° Dans un programme se trouvent des œuvres d'auteurs allemands, italiens, anglais, tout aussi bien que d'auteurs français. 2° Une partie de ces œuvres sont depuis longtemps tombées dans le domaine public.

Ainsi en admettant que la recette totale d'un concert soit de fr. 200, et que les morceaux d'auteurs protégés représentent la moitié du programme — ce qui est beaucoup — M. Knosp aura droit à la somme énorme de fr. 2 et cela au terme de l'art. 7, de la loi fédérale, qui dit :

« ...Toutefois, le tantième ne doit pas excéder » *2 p. cent* du produit brut de la représentation » ou exécution. »

Ainsi nous ne voyons pas pourquoi M. Knosp-Fischer vient réclamer des propositions d'arrangement pour le payement d'une somme annuelle ?

Si notre nouvelle loi fédérale peut se prêter aux interprétations les plus diverses, — nous dirons même les plus bizarres, — nous pensons que les autorités feront bien de préciser les points les plus essentiels.

Du reste nous croyons savoir que le Conseil fédéral a déjà reçu plus d'une réclamation à ce sujet.

Fdo B.

Chronique Suisse.

Enseignement professionnel. — Le Conseil fédéral a déclaré exécutoire à partir du 1er novembre prochain, l'arrêté fédéral concernant l'enseignement professionnel.

Un quartier-maître infidèle. — L'officier d'administration que la police de Liestal tient enfermé dans la caserne de cette ville se nomme Lerch ; il est originaire d'Herzogenbuchsee. Voici exactement quels sont les faits mis à sa charge : Lerch avait été chargé d'administrer, comme quartier-maître, une école de pionniers. Peu de jours avant le licenciement de la troupe, il s'était adressé à un certain nombre d'aubergistes et de fournisseurs de Liestal et les avait priés de lui avancer 6000 fr., sous le fallacieux prétexte qu'il n'avait pas encore reçu de Berne l'argent nécessaire au paiement de la solde.

Les victimes de cette escroquerie apprirent bientôt que Lerch n'avait plus d'argent à attendre de Berne, car il avait déjà disposé des fonds reçus de la Confédération pour payer des dettes particulières. Lerch est notaire ; il jouissait autrefois d'une jolie fortune, gaspillée on ne sait comment.

L'enquête est terminée. Lerch comparaîtra prochainement devant le tribunal militaire.

Société suisse de Moscou. — La *Société suisse de bienfaisance à Moscou* vient de publier son 45e rapport. Elle est fort nombreuse, et montre dans son administration autant de largeur que de prudence. Elle a déjà un fonds de réserve de 49,000 fr., que des dons et des legs viennent augmenter chaque année. Ses recettes de l'année dernière se sont élevées à la somme de 5,924 roubles, et ses dépenses à 2,533, comprenant des écolages, des rapatriements, des prêts et des secours accidentels. Douze cantons ont eu leur part dans les répartitions de secours : Vaud figure dans le nombre pour 571 roubles (1,401 fr.), puis viennent Genève 963 fr., Glaris 814 fr., Zurich 721 francs, Berne 566 fr., Neuchâtel 515 fr., etc.

M. le pasteur P. Næf, de St-Gall, continue d'être à la tête du comité ; MM. Bodmer, Guyer et Guérig s'en sont retirés, et ont été remplacés par MM. Th. Handschin, Grether, Chaperon et Speiser.

Le Conseil fédéral et quelques cantons encouragent chaque année la Société par de modestes offrandes.

Nouvelles étrangères.

France. — Jeudi soir, à l'Elysée-Charonne, à Paris, M. Tony Révillon, député de la 2e circonscription du 20e arrond., a rendu compte de son mandat devant un auditoire de mille à douze cents électeurs. L'honorable député a expliqué les différents votes qu'il a émis pendant la session de 1884, et ensuite il a exposé ses théories économiques.

M. Tony Révillon est en outre appelé à répondre à un grand nombre de questions, parmi lesquelles nous ne relevons que celle-ci :

« — Dans le cas où le peuple serait forcé de prendre les armes, de quel côté serait le député de Charonne ? »

A cela, M. Tony Révillon répond : « Si jamais, ce que je ne désire pas, le peuple se soulevait provoqué par la faim, je n'ai pas besoin de vous dire de quel côté je serais ; mes électeurs le savent bien. »

Un électeur trouve cette réponse un peu ambiguë et insiste pour que le député soit plus explicite.

« — Si mes électeurs, provoqués par la faim, descendaient dans la rue, réplique M. Tony Révillon, je serais avec mes électeurs. »

Cette réponse satisfait l'auditoire, qui vote un ordre du jour de confiance à son député.

— L'*Univers* publie la dépêche suivante, qui lui est adressée du congrès des jurisconsultes catholiques de Dijon :

« Dijon, 16 octobre, 1 h. 49 soir.

» Ce matin, au congrès, lecture a été donnée de la réponse qu'a daigné faire Sa Sainteté à l'adresse qui lui a été envoyée.

» Il y est dit que le Saint-Père, agréant vivement les hommages des jurisconsultes catholiques réunis à Dijon, leur envoie de tout son cœur la bénédiction apostolique. »

» La lecture de cette réponse a soulevé de vifs applaudissements. »

Italie. — En Italie, pendant la journée du 15 octobre, il y a eu 178 cas cholériques, dont 81 à Naples et 5 à Gênes ; 87 décès, dont 35 à Naples.

Le 16, il y a eu 157 cas de choléra, dont 67 à

Naples, 7 à Gênes ; 94 décès, dont 41 à Naples, 9 à Gênes.

Angleterre. — Ce n'est pas seulement en France que la crise ouvrière et commerciale cause de vives inquiétudes. Voici ce que nous lisons dans un journal anglais :

« Il a été constaté à Newcastle-on-Tyne que de deux à trois mille ouvriers n'ont pas d'ouvrage, ce qui, en comptant leurs familles, représente un total de huit à neuf mille personnes nécessiteuses dans une seule ville. Les prêteurs sur gage de la localité n'ont plus de place pour garder tous les objets qu'on leur apporte pour se procurer un peu d'argent.

» A Sunderland, où en temps ordinaire vingt mille ouvriers travaillent aux chantiers de construction, il n'y en a actuellement que sept mille qui soient occupés. Vu l'approche de l'hiver, la situation devient de plus en plus alarmante. »

Etats-Unis. — Le *New-York Herald* rapporte que le célèbre tragédien américain John Mac-Cullough est devenu fou subitement, à Chicago, en jouant *Spartacus*.

Nouvelles des Cantons.

ZURICH. — La police zurichoise avait appris ces jours passés que les époux Rüffi-Imhof, originaires du canton de Thurgovie, maltraitaient leur petit garçon de 5 ans d'une manière odieuse. Une descente fut ordonnée ; les agents trouvèrent le pauvre petit dans un état lamentable. Il avait un bras cassé et son corps était couvert de blessures et d'ecchymoses. L'enfant était affaibli à un tel point qu'il ne criait plus lorsque ses parents le rouaient de coups. On l'a transporté à l'hôpital. Une enquête est ouverte contre les époux Rüfi-Imhof.

VAUD. — On signale du district d'Oron un fait qui a produit la plus fâcheuse impression dans la contrée ; il s'est passé à la colonie agricole et professionnelle de Serix.

Lundi soir, entre 5 et 6 heures, le directeur venait de faire sa tournée des classes, où régnait l'ordre le plus complet ; il était rentré à son bureau lorsqu'il fut appelé par des élèves très agités et excités ; ils lui apprirent qu'il venait de se passer quelque chose de grave dans l'une des classes ; il s'y rendit aussitôt et trouva un des élèves, le jeune W., d'origine genevoise, gisant à terre et sans connaissance ; transporté sur un lit, ce jeune homme, âgé de 17 ans, ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Voici, paraît-il, ce qui s'était passé : Le maître de classe s'était trouvé dans l'obligation d'administrer une légère correction à un enfant récalcitrant. Le jeune W., le défunt, s'était levé les poings fermés en faisant mine de tomber sur le maître pour venir au secours de son camarade. Le maître, pour éviter une lutte avec un élève déjà grand et fort, le saisit par les bras, le força de s'asseoir et lui administra un ou deux coups, puis il continua la leçon. W. se releva de nouveau, les poings fermés, dans l'intention évidente de recommencer, lorsque on le vit tout à coup chanceler et tomber en arrière. Les secours qui lui furent prodigués ne donnèrent aucun résultat ; l'autopsie aurait révélé l'existence d'une maladie du cœur.

Une enquête a été ouverte aussitôt, la justice ayant été nantie par les soins du directeur. Ce malheur doit être attribué avant tout à la maladie de l'élève W., le maître de classe n'ayant pas excédé sa compétence ; ses antécédents le garantissent contre tout reproche de ce chef, dit le *Nouvelliste*.

Chronique neuchâteloise.

⁂ *Boveresse.* — Le sieur C. M., domicilié à Boveresse, était occupé mercredi 15 courant à extraire de la pierre à son petit domaine de la Caroline ; un coup de mine fut jugé nécessaire. Chargé depuis quelques instants, le coup ne partait pas et le fils M., jeune homme de vingt ans, impatient, voulut s'approcher malgré les recommandations contraires de son père et d'un ouvrier présents. Mal lui en prit, le coup partit et l'éclat lui fut fatal, il le reçut en pleine figure.

Le médecin, M. R., appelé immédiatement, jugea le cas très grave, et quoique très expérimenté il manifesta le désir de faire soigner le malade par un spécialisie, et le jeune homme fut conduit à Lausanne le même jour. On craint bien que les yeux ne soient perdus.

⁂ *Peseux.* — Mercredi soir, un ferblantier de cette localité, nommé C., qui rentrait à son domicile, fit un faux pas en montant l'escalier et tomba en arrière si malheureusement qu'il se brisa la nuque. La mort fut instantanée.

⁂ *Brévine.* — Mardi matin, 14 octobre, la maison appartenant à M. L. Huguenin, au Brasel, a été consumée par un incendie dont la cause est inconnue. Un jeune berger, garçon de 10 à 11 ans, était seul dans la maison au moment où le feu s'est déclaré.

Le mobilier, qui n'était pas assuré, est presque complètement perdu.

Chronique judiciaire.

Tribunal criminel siégeant sans jury au Château de Neuchâtel.

Séance du mercredi 15 octobre 1884.

Quatre affaires ont été soumises au Tribunal :

1° — Le nommé H., Bernois, accusé de vol d'objets mobiliers dans une malle déposée dans un corridor à la Chaux-de-Fonds, est condamné par défaut à 8 mois de détention.

2° — Depuis longtemps M. B.-F., monteur de boîtes en or au Locle, s'apercevait de la disparition de déchets dans son atelier. Une première découverte avait fait condamner un ouvrier du nom de F. Mais les vols ne cessaient point après le départ de F., au contraire ils ne firent qu'augmenter sans que le patron pût se fixer sur la personnalité du voleur.

Cet état de choses, qui durait depuis près de deux ans, eut enfin un terme. M. R., essayeur juré, à qui un certain personnage présentait des lingots à l'essai, conçut des soupçons en voyant la nature de l'or qui lui était présenté, et dans lequel il crût reconnaître des déchets de monteurs de boîtes. Il fit part de ses soupçons à M. le préfet du Locle, et une visite domiciliaire fut ordonnée chez le nommé J., prêteur sur gages, qui soumettait les lingots à l'essai et l'on découvrit chez ce personnage une certaine quantité d'or qui permettait de conclure que l'on était en présence sinon du voleur, au moins d'un receleur. J. essaya de nier, mais les charges étaient telles qu'il dut faire des aveux et dénoncer son complice. Celui-ci, le nommé H., de la Brévine, ouvrier dans la maison B.-F. depuis des années, fut arrêté et il ne tarda pas à faire des aveux.

Il reconnaît avoir enlevé en deux ans pour la somme de 12,000 francs environ de déchets et avoir remis ces matières à J., qui en faisaient de l'argent. Les bénéfices se partageaient. Il reconnaît avoir volé d'abord pour 30 francs d'or par mois, puis 50, 100, 200 et jusqu'à 600 francs pendant le même laps de temps. Il dit avoir été invité à voler par J. qui lui aurait dit : « Tu es embarrassé à beau chemin pour te faire de l'argent, tu as de l'or sous la main, prends-en et je veux assez t'en débarrasser. » J. nie formellement ce fait et ces paroles. Les défenseurs des prévenus, MM. Lehmann et Petitpierre, avocats, ont vainement plaidé les circonstances atténuantes en faveur de leurs clients que le Tribunal a condamnés au maximum de la peine prévue, 2 ans de détention.

3° — Le nommé K., Bernois, âgé de 24 ans, est prévenu de vol d'effets d'habillements, d'un spencer, de bottes, d'une montre en métal, etc., au préjudice de divers à la Chaux-de-Fonds. Il fait des aveux complets et le Tribunal, en en tenant compte, le condamne à 9 mois de détention. K. a à purger deux condamnations, l'une à Berne, l'autre à Soleure.

4° — Un autre Bernois, faucheur, est accusé également de vol d'habits, et de fr. 60 en espèces, commis à Clémezin, au moyen d'une fausse clef.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 42

LISE FLEURON

PAR

GEORGES OHNET

— Déjà ? Avez-vous peur de perdre votre pantoufle, comme Cendrillon ? demanda Jean.

— Non. Mais je serais grondée, si je rentrais au jour. Attendez-moi là: Je vais prendre mon manteau dans la loge...

Il sortit dans le couloir à sa suite, traversa la scène, et resta au bas de l'escalier, debout, écoutant le léger bruit de ses pas qui résonnait à l'étage supérieur. Ces mots de Lise: «Attendez-moi», l'avaient rempli de joie. Pour la première fois, elle disposait de Jean, manifestant bien clairement ainsi qu'elle connaissait ses droits sur lui. Elle montrait le lien, encore menu, mais pourtant bien solide, qui les unissait l'un à l'autre. Elle le prenait pour compagnon, et ne craignait pas de partir avec lui, devant tout le monde, au risque de ce qu'on en pourrait penser.

De Brives se dit: Elle n'a pas réfléchi à ce qu'elle faisait; elle n'a pas mesuré les conséquences de sa façon d'agir avec moi. Il serait honnête de résister à l'entraînement, et de ne pas la laisser se compromettre. Du fond de lui-même, une voix railleuse lui répondait: L'aimes-tu ? La désires-tu ? Alors, ne sois donc pas naïf et ne repousse pas l'occasion, quand elle se présente ! N'attends pas qu'un autre, plus hardi ou moins scrupuleux, t'enlève cette fille adorable ! Qui te dit, d'ailleurs, qu'elle ne sache point où elle va et que ce ne soit pas d'un pied ferme qu'elle y aille ? Certes, elle est innocente, et chaste, et pure. Mais sa vertu n'en est pas moins une vertu de théâtre, destinée sûrement à succomber quelque jour. Ne refuse donc pas la faveur qu'elle veut te faire. Elle t'a choisi, tu lui plais, prends-la: ce sera une maîtresse charmante.

Ainsi, entraîné par son scepticisme, Jean en était arrivé à la même conclusion que Sélim, poussé par sa luxure: la chute inévitable de Lise.

L'amour sincère et ardent que le jeune homme éprouvait ne fit pas à la comédienne l'aumône d'un peu de respect. Tous ses bons sentiments furent étouffés par cet infâme argument: autant moi qu'un autre, Il n'admit pas que la belle, la douce, la poétique Lise pût rester sage. Toute la corruption du théâtre pesa sur elle: elle fut englobée dans l'impureté générale, et marquée au front du signe qui la vouait à la fatalité du vice.

Pendant ce temps-là, Lise, le cœur épanoui, tournait dans sa loge en fredonnant. Elle avait réfléchi qu'il ne lui fallait qu'un instant pour changer de robe, et elle enlevait sa toilette de bal, afin de n'avoir pas à la rapporter le lendemain au théâtre. Dans le faible jour du gaz à demi-levé, elle se hâtait, pour ne pas donner à Jean le temps de s'impatienter. Elle regrettait de lui avoir dit inconsidérément de l'attendre. Où avait-elle eu la tête, puisqu'ils ne suivaient pas le même chemin, lui, allant rue Taitbout, et elle, rue de Lancry ? Un sourire glissa sur ses lèvres. Après tout, pensa-t-elle, il n'est pas bien malheureux: il aura la satisfaction de me mettre en voiture. Il a souvent perdu son temps d'une façon moins utile, quand il restait à jouer toute la nuit au Cercle.

Elle devint sérieuse à cette pensée du jeu. Instinctivement elle craignait les joueurs. Dans les drames, où elle figurait, le sort qui leur était réservé était toujours si lamentable ! Ils sacrifiaient tout à leur horrible passion. Supplications de l'amour trahi, conseils de l'ambition répudiée, cris de l'honneur méconnu, rien ne pouvait les arracher à leur coupable affolement, et la punition finale était terrible. Jean, certes, n'en était pas là. Elle se promit d'user de toute son influence pour le détourner de ce mauvais penchant. Elle se sentait une si vive affection pour lui, que rien de ce qui pourrait lui arriver désormais de fâcheux ou de favorable ne devait la laisser indifférente. Dans sa pureté, elle ne songea pas un instant à tout ce qu'avait de dangereux son amitié pour le jeune homme. Elle ne regarda pas plus loin que l'heure présente. Elle ne chercha pas jusqu'où ce sentiment pouvait l'entraîner. Elle était heureuse, sans se rendre bien exactement compte de la source de son bonheur. Cela lui suffisait. Et si on lui eût offert de rester toujours ainsi, dans l'ineffable satisfaction de sa vague tendresse, elle eût répondu joyeusement : oui.

Elle redescendit vivement, en criant du haut du palier: Me voici. Son regard carressa, avec complaisance, le beau visage de Jean, sans y découvrir la trace des détestables pensées qui avaient agité le jeune homme pendant son absence. Confiante, elle prit son bras et s'apprêtait à pousser la porte rembourrée, quand Cretet et la petite Lointier, vêtue d'une waterproof, encapuchonnée d'une mantille de dentelles, parurent dans le couloir.

Clémence les suivait, causant avec La Barre, et précédant Nuno, qui sortait du cabinet de Rombaud.

Lise s'arrêta, inquiète et troublée. Sans savoir pourquoi, elle se sentit mécontente et rougit, comme si elle était prise en faute. Elle se sépara vivement de son cavalier, tendit la main à Claude qui s'empressait, et, laissant descendre Jean, elle demeura en arrière.

Clémence prit le bras de Nuno, puis, avec un sourire méchant, se tourna vers le journaliste et lui montrant les trois couples, elle dit, de façon à ce que Lise, restée la dernière, pût l'entendre :

— Chacun s'en va avec sa chacune. C'est très gentil ! Il n'y a que ce pauvre M. La Barre qui est tout seul. Bah ! un auteur ! il a sa Muse ! Allons, bonne nuit, mes petits enfants !

Son rire insultant poursuivit Lise à travers l'escalier. Et les paroles de Sélim revinrent aux oreilles de la jeune fille: Méfiez-vous des petits jeunes gens !

Pourquoi cependant se serait-elle méfiée ? N'était-ce pas elle qui avait prié Jean de l'attendre ?

A suivre

Reproduction interdite pour les journaux n'ayant pas traité avec la Société des gens de lettres.

Le Tribunal, en application de l'art. 217 du Code pénal, lui applique la peine de 18 mois de détention.

Chronique locale.

⁂ *Chronique musicale.* — Nous apprenons avec le plus vif plaisir que notre saison des concerts s'annonce par le début le plus brillant et le plus inespéré. Il ne s'agit de rien moins que du roi des pianistes des temps modernes, M. Eugène d'Albert, qui veut bien consacrer à notre localité le seul soir disponible qui lui reste de tout l'hiver 1884-1885. C'est dire combien sont justifiées les bouffées d'enthousiasme qui accompagnent partout la réputation du jeune artiste, puisque toutes les grandes villes d'Europe se disputent des mois à l'avance l'honneur de l'entendre.

Nous reviendrons prochainement sur les mérites artistiques de M. d'Albert, nous bornant à rappeler aujourd'hui que lorsque l'occasion se présente, il faut la saisir aux cheveux. Les demandes de places affluent, même des localités voisines ; aussi pouvons-nous dores et déjà dire aux amateurs : « Si vous en voulez, dépêchez-vous ! » *(Communiqué.)*

⁂ *Chronique théâtrale.* — Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur de l'*Impartial*,
En Ville.

» Monsieur,

» Nous lisons dans le nº 1173 de l'*Impartial* un compte-rendu de la dernière représentation de *François les bas bleus,* et nous constatons que des louanges bien méritées ont été distribuées à chacun des artistes, sauf cependant au ténor, M. Bérard, lequel nous paraît pourtant tout à fait capable de figurer à côté de ses collègues.

» D'où vient qu'on lui refuse sa part à des compliments accordés si facilement aux autres ? Du fait, nous semble-t-il, qu'on s'est trop laissé arrêter à ce que son jeu présente encore d'un peu incertain, d'un peu contraint. Du reste, les personnes qui ont assisté aux deux représentations de *François* ont pu comme nous, à la deuxième, constater les progrès sensibles que M. Bérard a déjà faits. Quant à nous, nous avons trouvé dans la voix de M. Bérard de la justesse, un diapason étendu, de la grâce, beaucoup de sentiment, une bonne école exempte du trémolo suranné, et vraiment ce serait une déception pour nous que de voir cette voix sympathique quitter notre théâtre pour être remplacée... par qui ?

» Nous vous prions, Monsieur le Rédacteur, de bien vouloir faire accueil à ces lignes, — elles sont, nous en sommes persuadés, l'expression de beaucoup d'amateurs de notre théâtre, — et d'agréer l'assurance de notre parfaite considération.

Quelques musiciens. »

Je suis désolé de n'être pas tout à fait de l'avis des honorables auteurs de la lettre ci-dessus. Je leur accorde, toutefois, que M. Bérard possède une assez jolie voix ; mais je ne puis m'empêcher de répéter que comme comédien *il est plus que médiocre*, et qu'il lui sera impossible de compléter, d'une façon satisfaisante, le trial qu'exige la plupart des opéras-comiques. J'estime également qu'il ne peut partager les compliments, très mérités, accordés à Mlle Mandar et à M. Bettini. Ceci dit, je m'en rapporte aux habitués du théâtre. Fdo B.

⁂ *Théâtre et concerts.* — Nous rappelons d'une façon toute spéciale la représentation de dimanche soir : *Les crochets du père Martin,* drame en 3 actes, et pour la dernière fois : *François les bas-bleus,* opéra-comique en 3 actes. — Il y aura foule !

— Pendant l'après-midi du même jour, deux grands concerts qui auront le don d'attirer l'un et l'autre bon nombre d'amateurs : A Bel-Air, la musique *Les Armes-Réunies,* et aux Armes-Réunies, la *Fanfare montagnarde.*

⁂ *L'horaire d'hiver.* — L'abondance des annonces ne nous permet pas de publier dans notre numéro de ce jour le nouvel horaire des chemins de fer entré en vigueur le 15 courant. Nous le donnerons dans le numéro de lundi soir.

⁂ *Asphyxie.* — L'accident survenu rue du Marché, nº 3, et que nous avons relaté dans notre numéro d'hier, a eu des suites plus graves que l'on ne supposait tout d'abord. Le sieur S., âgé de 48 ans, qui était très mal hier au soir, a succombé ce matin à 11 heures environ. Quant à sa fille, elle n'a repris ses sens que ce matin à 10 heures. A l'heure qu'il est, le docteur la considère comme sauvée.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

(Bureau central Météorologique de France)

au 17 octobre

L'aire des fortes pressions persiste à l'ouest et au sud de l'Europe; elle atteint son maximum (777 mm.) en Bretagne et en Gascogne. Le baromètre reste bas en Suède, les mauvais temps des régions ouest continuent sur la Baltique et se sont propagées vers le sud de la Norvège et du Danemark. La température varie peu. En France le ciel restera nuageux généralement et pluvieux dans l'est.

Dernier Courrier.

Berne, 18 octobre. — On croit savoir ici que la position du comte Fé d'Ostiani, ambassadeur d'Italie en Suisse, est devenue très délicate par suite du rôle joué par lui dans l'affaire Grecchi. On espère toutefois que le comte réussira à réfuter les allégations de M. Grecchi.

— Ensuite d'une rétractation du journaliste qui avait annoncé que le candidat en médecine Schopen était un agent provocateur, la plainte portée contre lui vient d'être retirée.

— On assure que les négociations relatives à la construction de la ligne du Brünig viennent d'aboutir : des financiers de Francfort seraient disposés à livrer le capital nécessaire à la construction et à l'exploitation du chemin de fer.

Genève, 18 octobre. — Hier le projet de budget, élaboré par le Conseil administratif de Genève, pour l'exercice de 1885 a été distribué aux membres du Conseil municipal.

Il prévoit les *dépenses* de la ville de Genève pour cet exercice à la somme de 2,306,347 fr. 45, et les *recettes* à celle de 2,305,328 francs. L'excédent probable des dépenses sur les recettes se chiffre par 1,019 fr. 45.

Le Conseil administratif constate que la population de fait de la ville s'élevant à 50,043 habitants, le *total des dépenses* prévues représente *46 fr. 12 par tête* d'habitant.

— La conférence intercantonale relative à l'Institut vaccinal de Lancy s'est réunie jeudi à Genève.

Les délégués des cinq cantons ont été unanimes à reconnaître les services que l'établissement de M. Haccius est appelé à rendre au public, et l'intérêt qu'ont les gouvernements de ces cantons à assurer son existence.

Il y aura lieu d'examiner de nouveau quel devra être le chiffre de la subvention à accorder.

Besançon, 17 octobre. — Le Conseil municipal a élu maire de Besançon, M. Bruand, en remplacement de M. Delavelle, démissionnaire.

Londres, 17 octobre. — Une explosion de gaz a eu lieu ce matin dans une maison du faubourg Bermondsey.

La maison s'est écroulée ; un enfant a été tué, deux autres ont été mortellement blessés ; seize personnes sont grièvement blessées.

Paris, 17 octobre. — Le ministre de la marine n'a reçu jusqu'à présent aucune confirmation de la nouvelle du *Times* sur une prétendue victoire à Tam-Sui, où 3000 Chinois auraient été tués.

— Une dépêche de l'Agence Havas de Shang-Haï, en date du 17, dit que les indigènes du sud de Formose inquiètent les Chinois, que le général chinois manque d'argent et demande des renforts.

Paris, 17 octobre. — Le *Temps* dit que les dernières dépêches de l'amiral Courbet constatent que le corps occupant Ke-Lung est occupé à terminer les forts construits pour arrêter les Chinois, s'ils tentaient de prendre l'offensive.

Choses et autres.

Deux individus, grands faiseurs de calembours, dînaient ensemble, il y a peu de temps, à X. A la fin du repas, l'un d'eux dit à l'autre :

— Je parie que je te fais un calembour sur le premier mot que tu diras en sortant de table.

— Je parie que non.

— Je parie que oui.

— Le prix du dîner ?

— Va pour le dîner.

Le calembouriste attend de pied ferme.

L'autre cherche le mot le plus difficile, et, enfin, s'approchant de la fenêtre, il dit : Il pleut !

— Eh bien ! chicot.

— J'ai perdu.

Une troisième personne, témoin de cette scène, ne peut comprendre le jeu de mots qu'après avoir cherché dans son dictionnaire ; elle y trouve la définition du mot chicot : *reste de dent.*

— Ah ! dit-elle, *il pleut, reste dedans !*

* * *

— Qu'as-tu donné à ton mari à l'occasion de sa fête ? demandait une femme à l'une de ses amies.

— Un cent de cigares.

— Combien t'ont-ils coûté ?

— Rien.

— Comment, rien ?

— Mais c'est bien simple. Mon mari, qui est grand fumeur, achète chaque année quatre à cinq caissons de cigares. De temps en temps, je lui en prends un ou deux, je les cache, et, au moment de sa fête, je lui présente mon cadeau. Cela ne me coûte pas cher, et cela me rapporte généralement une nouvelle toilette.

Passe-temps du dimanche.

Nº 150. — Anagramme.

Triolets.

Vous me verrez à la grand'messe,
Et me prendrez dans un melon.
Sur sept pieds, j'en fais la promesse,
Vous me verrez à la grand'messe.
Pour dévoiler l'anagramme, est-ce,
Sur mon compte, en dire assez long ?
Vous me verrez à la grand'messe,
Et me prendrez dans un melon.

Vous me prendrez dans un melon...
Si je ne suis pas à la messe ;
D'or, aux beaux livres de salon,
Vous me prendrez dans un melon ;
Plus ou moins parfumé, selon
Sa provenance ou son espèce,
Vous me prendrez dans un melon,
Si je ne suis pas à la messe.

Prime : Un paquet de crayons.

Nº 149. — Mot carré interverti. — Solution :

M A N O N
A L I N E
N I G E R
O N E G A
N E R A C

Une seule solution juste :

G. K. C.,

qui obtient naturellement la prime.

☛ « G. K. C. » et « Zorindher » ont envoyé les solutions justes pour tous les problèmes de juillet, soit du nº 135 à 138.

« Cousin à Tonnerre », « Feuille de lierre », « E. du pays », « G. K. C. » et « Zorindher » pour ceux d'août, nº 139 à 143.

« G. K. C. » pour ceux de septembre, nº 144 à 147.

Les primes mensuelles sont échues comme suit par le tirage au sort.

Juillet : « G. K. C. » — Août : « E. du pays ». — Septembre : « G. K. C. »

RÉSULTAT

des essais du lait du 13 au 14 Octobre. 1884.

(Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.)

Noms. Prénoms et Domicile.	Butyromètre.	Lait entier.	Lait écrémé	Crémomètre.
Siégrist, Louis, Bulles 22. . .	46	33,2	36,	17
Jacot, Jules, Corbatière . . .	41	33,4	36,4	13
Calame, Ulysse, Bulles 30. . .	41	33,4	36,3	11
Herbelin, J.-C. Bénéciardes . .	40	32,7	36,2	13
Huguenin, Ulysse, Sombaille .	40	32,7	35,2	11
Bauer, F.-Auguste, Sombaille .	39	33,4	35,4	10
Girard, Alcide, Bénéciardes . .	38	33,8	36,3	14
Etienne Ulse, Petites Crosettes .	38	35,	37,3	12
Kernen, Ed., Sombaille 20 . .	37	33,4	36,	18
Gobet, Pierre, 1er Mars 16 b . .	37	33,4	37,	14,5
Leuenbergger, L. aux Trembles .	37	33,2	35,3	10
Schlunegger, Ulysse, Boinod 6 .	35	33,7	36,3	11

Chaux-de-Fonds, le 15 Octobre 1884.

Conseil Municipal.

Imp. A. Courvoisier. — Chaux-de-Fonds.

Spécialité de Chemises
sur mesure et en tous genres
Chemises et Gilets en flanelle de santé
Gants couleurs et blanc
SUR DEMANDE
on se rend à domicile pour prendre mesure

GROS DÉTAIL
J.-B. Rucklin-Fehlmann
19, RUE LÉOPOLD-ROBERT, 19

Faux-cols, Manchettes, Cravates et Foulards
CALEÇONS LAINES & COTONS
Mouchoirs et devants de chemises.
Toujours en magasin
un grand assortiment de Chemises en tous genres.

Tous les articles pour la saison d'hiver sont au grand complet.

Gilets de chasse-spencers. -- Caleçons et jupons brodés, pour dames. -- Couvertures de lits blanches, rouges et grises. -- Couvertures de voyage. -- Flanelle blanche et couleur. -- Toile de coton écrue et blanche, pour chemises et draps de lits. -- Bazin, croisé, piqué. Pékin. Tapis de tables et tapis de lits.

Liquidation au prix de facture.

4186-3

— Toutes les toiles de fil pour draps, nappes, serviettes, services de table, plumes-édredon. Corsets. —

COLLÈGE de la Chaux-de-Fonds.
ÉCOLES COMPLÉMENTAIRES

Conformément à la Loi sur les écoles complémentaires, les cours de ces écoles se donneront du 1er novembre à fin mars pour les adultes de 16 à 20 ans.

Tous les jeunes gens désireux de conserver et de développer les connaissances acquises sont invités à les suivre et à se faire inscrire pour cela à la Direction du Collège primaire, avant le 30 octobre courant.

Ces cours sont gratuits et se donnent deux fois par semaine, de 8 à 10 heures, aux jours qui seront indiqués ultérieurement.

Les manuels nécessaires sont mis sans frais à la disposition des élèves.

La Chaux-de-Fonds, 13 octobre 1884.

Au nom de la Commission d'éducation:
Le Président.
4093-4 LOUIS IMER-GUINAND.

SOCIÉTÉ DU GAZ
pour la Chaux-de-Fonds

MM. les actionnaires de la Société du gaz pour la Chaux-de-Fonds sont convoqués en **assemblée générale** ordinaire, **lundi 27 octobre** 1884, dès les 2 heures après midi, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds.

ORDRE DU JOUR:

1° Rapport général.
2° Décharge au Conseil pour la gestion de l'exercice écoulé.
3° Propositions du Conseil relativement à la liquidation de la Société et à la fixation du dividende et de la somme à répartir actuellement aux actionnaires.
4° Nomination d'un membre du Conseil en remplacement de M. Louis-Ulysse Ducommun-Sandoz, démissionnaire.
5° Nomination des vérificateurs de comptes.

Pour assister à l'assemblée, les actionnaires doivent être porteurs de leurs titres.

Chaux de-Fonds, le 7 octobre 1884.

Au nom de la Société du Gaz:
Le Secrétaire,
3979-2 J. BREITMEYER

Dépôt de fabriques d'Horlogerie
FRANÇAISES & SUISSES
VENTE EN GROS
COMMISSION & COURTAGE AU COMPTANT
Théodore DREYFUS
RUE DES PYRAMIDES, N° 9
(c 6716 x) à **PARIS.** 3771-9

LA VENTE ANNUELLE
en faveur de la tour du **Temple indépendant** aura lieu au FOYER DE CASINO, du 3 au 5 décembre.

Les dons seront reçus avec reconnaissance, au même local, le Mardi 2 Décembre. 4139-3

MAISON
EUG. PAYOT, CONCISE
Représentant:
M. A. KOCHER, rue Léopold Robert, 49

Habillements et Pardessus confectionnés, pour hommes, jeunes gens et enfants.
Habillements de Cadets.
Confection sur mesure.
Chemiserie parisienne.
Cols, cravates, gants.
Chapeaux feutre et soie.
Caleçons et Camisoles.
Gilets de laine, spencers.
Confection pour dames.
Paletots, visites, dolmans.
Rotondes, imperméables.
Costumes confectionnés pour dames.
Robes de chambre.
Nouveautés pour robes, soieries.
Jupons blancs, couleur, feutre, drap.
Châles russes, pelerines, confortables.
Pelleterie en tous genres.
Manchons, cols, manchettes.
Manteaux en fourrure.
Trousseaux confectionnés.
Nappages, serviettes.
Essuie-mains.
Foulards soie, foulards de poche.
Mouchoirs blancs.
Laines à tricoter pour bas et jupons.
Cotons anglais.
Ombrelles.
Parapluies, etc. etc.

Meubles en tous genres. 4051-17
Ameublements de salons.
Literie confectionnées.
Crins, plumes et duvets.
Lits de fer.
Divans-lit, système breveté.
Canapés du pays.
Causeuses.
Meubles de style, Fauteuils.
Chaises Louis XV, Chaises de Vienne.
Sécretaires, armoires à glace.
Commodes, chiffonnières, vide-poches.
Toilettes anglaises, Lavabos.
Tables de salons, tables à coulisse.
Tables à ouvrage.
Tables carrées, rondes et ovales.
Armoires, buffets de services.
Bibliothèques.
Tables à écrire, Pupitres de dames.
Etagères, casiers à musique.
Lutrins, chaises de pianos.
Consoles-Jardinières.
Glaces de Paris et d'Allemagne.
Galeries, lambrequins.
Grands rideaux blancs et couleurs.
Vitrages, tentures.
Tapis de fond de chambres.
Tapis ficelle, manille, coco, laine.
Milieux de salons.
Carpettes, Foyers moquette, etc. etc.

La maison ne livre que des meubles de construction soignée, qu'elle peut garantir contre tout défaut de fabrication. Ses lits complets lui ont, à juste titre, mérité une grande réputation.

LE „GUARDIAN"
Compagnie d'assurances contre l'**INCENDIE** et sur la Vie
Fondée à Londres en 1821

Capital souscrit	fr. 50,000,000	Fonds placés	fr. 96,500,000
Capital versé	» 25,000,000	Revenu annuel	» 18,000,000

Cautionnement cantonal disposé.

Conditions et primes les plus avantageuses.

S'adresser à l'agent principal, **Paul-Auguste DUCOMMUN, rue Léopold Robert 61, Chaux-de-Fonds**, ou à l'agent général: **Alfred BOURQUIN, à Neuchâtel.** 3904-21

Potagers
M. **Jean LACK, serrurier,** route de Madretsch 62, à **Bienne,** annonce à l'honorable public qu'il a un dépôt des **potagers garnis** (4 trous) et des **fourneaux** avec accessoires, pour chauffage au coke, briquettes, bois, etc., depuis fr. 70 à fr. 180.
-- Garantie. -- 4142-3

COMESTIBLES
Charles SEINET 3744-7
Lièvre mariné au détail.

MAGASIN DE GLACES
Demi-glaces miroirs, fabrication de **cadres, redorages et chromolitographies. Corniches** pour 1 et 2 lits, **Galeries Louis XV** dorées et noyer avec 2 filets or, pose pour le prix de fr. 8. — **Galeries droites** depuis fr. 5. - **Porte-manteaux, baguettes** au prix de fabrique, Grand choix de **stores** en coutil, droits depuis fr. 8,50; avec franges et festons fr. 10. — **Stores peints** depuis fr. 8. — **Encadrements** en tous genres. Prix sans concurrence. 2679-11
Se recommande
G. KOCH-HAAS, doreur sur bois,
2307 10A, Rue du Ier Mars, 10A.

Mesdemoiselles **Verdan**
Rue Léopold Robert 18 b et 18 c
ont reçu leur assortiment de **laines** à tricoter de Hambourg.
Laines andalouses et laines perses pour ouvrages.
Spécialités de laines pour jupons et lainages confectionnés. 4133-2

MANÈGE

Les cours d'équitation d'hiver commenceront le 20 Octobre pour les dames et messieurs. – J'invite les amateurs à se faire inscrire au Manège.
4087-1 **G. Kneer.**

Ouverture de boucherie
Le soussigné a l'honneur d'annoncer à l'honorable public qu'il ouvrira, à partir du 11 courant,
— 8, RUE DU PUITS, 8 —
(maison Chaboudez-Calame)
une boucherie, qui sera bien assortie en **viande de bœuf, veau, mouton, porc frais et fumé.**
Ayant été occupé dans plusieurs boucheries renommées, il espère, par un service propre et actif, toujours de la viande première qualité, mériter la confiance qu'il sollicite.
3982-1 **Charles Schlup.**

LA FONCIÈRE
COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES
sur la Vie
Siège Social: Place Ventadour, à Paris.
Capital Social: **40 Millions.**
Participation des assurés dans les bénéfices **80 %**
Cautionnement déposé dans les Caisses de l'Etat de Neuchâtel.
Directeur particulier pour le Canton:
M. **Clodius GONDY,** CHAUX-DE-FONDS.
Agent à CERNIER: M. Auguste Grosperrin.
— à BUTTES: M. J.-H. Prior.
— à CRESSIER: M. Eugène Blanc.
— à la CHAUX-DE-FONDS: M. William Jeanneret, rue du Parc 28.
M. GONDY demande des agents pour les autres localités du canton. 3416-14

Terrains à bâtir.
On demande à acheter de préférence dans la seconde section du village des terrains pour bâtir 3 ou 4 maisons. Adresser les offres avec indications de la situation, de la dimension et du prix par pied carré à la Poste sous les initiales A. B., case N° 565. 4124-3

Hernies.
Toutes les personnes affectées de hernies (efforts) trouveront sûremet du soulagement en employant mon procédé éprouvé. Traitement par correspondance. Prospectus gratis en s'adressant à l'administration du Journal ou à **Krüsi-Altherr,** médecin herniaire, à **Gais,** canton d'Appenzell (Suisse). (H 1427 x) 771-8

THEATRE de la Chaux-de-Fonds

R. BETTINI, Directeur.

Dimanche 19 Octobre 1884

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE

A la demande générale

Troisième et dernière représentation

François les bas bleus

aveo le concours de l'orchestre

Une seule représentation

Les Crochets du père Martin

Drame en 3 actes

On commencera à 7 1/2 h. Bureaux : 6 3/4 h.

Prix des places pour le Dimanche :

Balcons de face, fr. 2»50. - Premières de côté, fr. 2»—. - Fauteuils d'orchestre, fr. 2. Secondes et Parterre, fr. 1»25. — Troisièmes, 75 centimes. 4197-1

—Bel-Air—

Dimanche 19 Octobre 1884

dès 2 1/2 heures après midi

Grand CONCERT

donné par la musique militaire

LES ARMES-RÉUNIES

sous la direction de M. **Sébastien MAYR**

PROGRAMME :

1re Partie :

1. *L'Explorateur*, pas redoublé, E. Tollet
2. Fantaisie sur des motifs de l'opéra *Carmen* . . . . Bizet
3. *Séville*, Boléro. . . . . Buot
4. *Rossignol et Fauvette*, polka (2 pistons-solos), par MM. J. Verthier et P. Lorétan . E. Launay
5. *Mon rêve*, grande valse, E. Waldteufel

2me Partie

6. Airs de ballets de l'opéra *Robert le Diable* . . . Meyerbeer
7. *La forge dans les bois*, (Idylle) Michaelis
8. Concertant pour piston, M. J. Verthier . . . . . Wolf
9. Ouverture de concert . . L. Junod
10. *Au bord de l'Océan*, pas redoublé . . . . . E. Siegrist

Entrée : 50 et.

Avis. — Les cartes délivrées l'hiver dernier sont valables pour ce premier concert.

Messieurs les nouveaux membres passifs n'étant pas encore en possession de cartes donnant droit d'entrée aux concerts d'hiver, n'auront qu'à s'annoncer à la caisse.

4198-1 Le Comité.

VINS DE TABLE

FINS & ORDINAIRES

A. HIONNET, nég.-propriétaire

à Montpellier

prévient sa bonne clientèle et les amateurs de vins naturels que son seul représentant pour la **Chaux-de-Fonds** est 4194-3

M. Charles LODTMANN

31, Rue Jaquet-Droz, 31

CRÉDIT MUTUEL OUVRIER

Ouverture d'une nouvelle Série de souscriptions C. 4me émission dès le 1er novembre; on peut se procurer des carnets dès ce jour au bureau, rue de la Serre 23.

Le capital de la Série C. sortante soit fr. 156 par souscription, sera remboursé à partir du 5 novembre. Les intérêts et la réserve se paieront après l'assemblée générale. 4044-4

LE MATÉ

dont l'emploi se généralise de plus en plus, possède à un degré supérieur les qualités du thé et du café, et c'est de tous les stimulants connus, **celui qui affecte le moins le système nerveux.** Se trouve dans les principaux magasins d'épicerie à fr. 6 le kilo, par paquet de 250 ou de 100 grammes. — S'adr. à M. **L. Jeanneret, à Neuchâtel.** (Importation directe.) 3761-13

Briquettes, marque G. R.

Charbon de Bois. ≡ Bois de Chauffage.

Charles LAUENER, rue du Progrès 3. 4196-6

Coke. — Houille. — Tourbe. — Sciure.

Toutes les commandes sont livrées promptement, franco à domicile.

Expérience personnelle.

En ayant fait moi-même l'expérience, je puis certifier que le **miel pectoral de raisins rhénans,** inventé et fabriqué par **W. H. Zickenheimer,** est d'une efficacité excellente contre les catarrhes, la **toux** et **les enrouements. Berleburg** (Westphalie), **Comtesse de Sayn-Wittgenstein.**

Le véritable miel pectoral de raisins rhénans, depuis 18 ans honoré d'innombrables distinctions, se vend **à la Chaux-de-Fonds** exclusivement **à la pharmacie W. BECH,** Place Neuve. (H 4068 Q) 4187-3

Pour cause de déménagement

Liquidation complète et définitive de toutes les marchandises se trouvant dans les magasins de Monsieur **Ab. Meyer** rue de la **Serre 4**, maison Wuscher boulanger.

L'assortiment est au complet et pour activer le vente, toutes les étoffes seront vendues à des **prix défiant toute concurrence.**

Aperçu de quelques articles :

3000 mètres **drap** pure laine, bonne qualité et haute nouveauté depuis fr. 5 le mètre. 500 pièces **Robes** double largeur depuis fr. 1 le mètre. — 100 pièces Toile fille à tout prix.

Grand assortiment de **draps pour pardessus d'hiver. Véritable milaine Suisse** pour vêtements de femmes et d'hommes.

Pour faciliter les acheteurs, on acceptera en échange toute espèce de montres et mouvements.

A la même adresse on achète aussi contre **argent comptant** des lots de montres pour tous pays, ainsi que des mouvements. 4074-23

Habillements sur mesure.

Paul PERRENOUD, Mnd Tailleur

4, Rue Léopold Robert, 4

CHAUX-DE-FONDS

Habillements complets d'hiver . . . . dep. fr. 70 à 120
Pardessus d'hiver . . . . . » » 60 à 100
Manteaux, étoffe caoutchouc, absolument imperméable à fr. 55

Tous les achats seront, dès aujourd'hui, facturés pour St Georges prochaine, ou au comptant sous 5 %, d'escompte. 3976-1

Habillements sur mesure.

COU-COU

- à 28 francs -

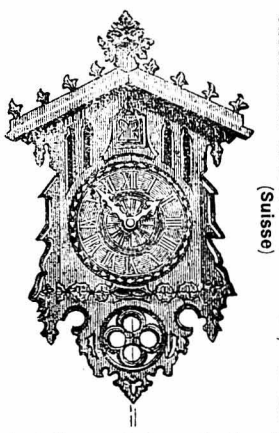

chez **Dessaules & fils**

successeurs de Dessaules frères, Cernier (Suisse)

Une très jolie pendule sculptée, heures et aiguilles os, pareille à la vignette, avec **cou-cou** chantant heures et demi-heures, mouvement à ressorts (sans poids), se remontant avec clef et marchant 30 heures après chaque remontage. Hauteur de la pendule, 43 centimètres.

La même pendule, mais marchant avec poids, à **20 francs**, poids forme pomme de pin compris. Qualité garantie. Emballage gratis. 4195-4

Hôtel de la Croix fédérale

CRÊT-DU-LOCLE 4162-1

Dimanche 19 Octobre 1884

Bal Bal

Etablissement d'horticulture

de Mathias BAUR

— Chaux-de-Fonds — 4037-1

Grand choix ***d'oignons à fleurs,*** pour vases et jardins.

Restaurant de GIBRALTAR

Dimanche 19 Octobre 1884

dès 7 heures du soir 4188-1

SOIRÉE dansante

On demande **à louer,** pour St-Georges 1885, un **domaine** de 3 à 4 vaches; paiement assuré.

On demande aussi un **apprenti boulanger;** plus un **ouvrier boulanger** cherche une place. — S'adresser à M. Bernard Kæmpf, Bureau de placement, rue du Collège 10. 4147-2

Au magasin de Jos. Quadri

— **Place Neuve** —

Spécialité de Cafés.
Thé vert et noir.
Saucisson de Bologne.

(Importation directe.)

On peut se procurer toutes les sortes de Cafés désirables. 3944-3

Municipalité des Eplatures.

Les registres électoraux révisés à teneur de la Loi et à l'occasion des élections fédérales du 26 Octobre courant, sont déposés au Secrétariat municipal, ou les électeurs pourront en prendre connaissance depuis le 20 octobre.

Eplatures, le 11 octobre 1884.

4051-1 **Le Conseil municipal.**

Le Bureau de Contrôle

informe les intéressés qu'il se charge de la fonte de déchets d'or et d'argent. 4156-5

Grande Salle des Armes-Réunies.

Dimanche 19 Octobre 1884

dès 2 heures après midi 4182-1

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR LA

Fanfare Montagnarde

sous la direction de M. **O. Kœhler,** prof.

Entrée libre.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

LA CÉCILIENNE

Répétition et **Assemblée générale** annuelle, **Lundi 20 Octobre,** à 8 1/2 heures du soir, à l'**Amphithéâtre.**

Tous les membres actifs et passifs sont invités à y assister. 4165-1

JEMINA BOREL

47, Rue Léopold Robert, 47

au 2me étage 4111-9

offre un beau choix de chapeaux

garnis ou non, pour dames et enfants

– Velours, Soieries, Rubans, Fleurs, – Plumes, Dentelles.

MODES DE PARIS

Réparations en tous genres.

Parquets soignés

en tous genres et tous prix.

S'adresser chez M. A. Stark, architecte, rue du Puits 1. 4041-1

Mesdemoiselles Verdan

Rue Léopold Robert 18 b et 18 c

continuent, comme du passé, la **réparation des chapeaux de feutre** aux formes les plus nouvelles, pour messieurs, dames et enfants.

Elles sont également pourvues pour la saison d'un grand choix de **chapeaux neufs,** plumes, fleurs et fournitures de modes en général. 4134-2

Chapeaux de deuil et modèles de Paris.

Restaurant des Armes-Réunies

TOUS LES LUNDIS

dès 8 heures du soir 4008-4

Souper aux tripes

Etablissement d'horticulture

de Mathias BAUR

— Chaux-de-Fonds —

Encore quelques mille **planes** (acer platanoïdes), à haute tige de 0m 10 à 0m 15 de circonférence et complètement acclimatés à la montagne. 4036-1

A vendre, pour cause de départ

un lit complet, 1 bois de lit, 1 paillasse à ressorts, 2 matelas, 4 tables, 12 chaises en bois dur, 2 tables de nuit, 1 secrétaire, 1 commode, 1 canapé, 1 potager avec couleuse, des ustensiles de cuisine, ainsi que d'autres objets trop longs à détailler.

S'adresser chez Mme veuve **Filsinger,** rue Léopold Robert 18 a, au premier étage (ancienne brasserie Muller). 4135-2

Brasserie HAUERT

Rue de la Serre, 12 4183-2

- Choucroûte -

avec viande de porc assortie.

On sert aussi pour emporter.

EN VENTE

à l'Imprimerie A. COURVOISIER

1, rue du Marché, 1

HORAIRES

des Chemins de fer suisses

Service d'HIVER

Prix : 20 centimes.

THÉATRE de la Chaux-de-Fonds

Bureaux, 7½ h. Rideau, 8¼ h.

Vendredi 31 Octobre 1884

CONCERT

donné par le célèbre pianiste

M. Eug. d'ALBERT

Le piano à queue sort des ateliers de la maison Bechstein à Berlin.

PRIX DES PLACES:

Balcons, fr. 4»50. — Premières, fr. 4. — Fauteuils, fr. 2»75. — Secondes numérotées, fr. 2. — Parterre et Secondes non numérotées, fr. 1»50. — Troisièmes, fr. 1.

Dépôts des billets:

Numérotés pairs: M. Jules Perregaux.
» impairs: M. Léop. Beck.
Non numérotés: M. Sagne, au Casino, Mme Sagne, rue de la Balance. 4170 3

Le Comptoir et le Bureau de M. CÉSAR ZIVY

sont transférés

49, Rue Léopold Robert, 49

premier étage. 4090-1

Le tirage de la loterie

en faveur de la construction d'une tour au temple de Renan étant définitivement fixé

au Lundi 27 Octobre courant

Les personnes disposées à participer à cette œuvre sont prévenues qu'elles peuvent encore se procurer des billets, jusqu'au 22 courant, aux adresses indiquées précédemment. 4150-2

Timbres en caoutchouc et métal.

Gravure sur métaux, marques de fabrique, Signatures, monogrammes et initiales, pour marquer le linge. Encres à tampon. Dateurs et numéroteurs. Timbres de poche, timbres fantaisie en tous genres, etc., etc.

OSCAR BURGER
Rue Fritz Courvoisier 29
— Chaux-de-Fonds —

3367-2

Aux horlogers et fabricants

Par suite de circonstances de famille, à remettre, à Genève, un bon comptoir d'horlogerie avec ancienne clientèle, pour montres remontoir or, ancre et cylindre, bonne qualité. Prix: 5000 francs, avec tout l'ameublement. Reprise des marchandises facultative, au gré du preneur. Un appartement de six pièces avec jardin, à prix avantageux, est disponible. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 4115-3

COMESTIBLES
Charles SEINET

Kieler-Sprotten. – Bücklinge.

Reçu les **fromages fins.**

Excellent **Vermouth au Quina,** très agréable au goût et des plus salutaires. 3743-1

AVIS

Messieurs les actionnaires de la Société du gaz de la Chaux-de-Fonds, sont invités à présenter leurs titres d'actions au siège de la Société dès le 5 Novembre 1884 pour toucher un premier amortissement de fr. 62. 50 par titre. — Ce versement sera estampillé sur les actions.

Chaux-de-Fonds, le 11 octobre 1884.

Au nom du Conseil d'Administration:
Le Secrétaire,
Jules Breitmeyer. 4082-3

Ouverture des

Magasins de Meubles & Tissus

EN TOUS GENRES

de

E. SCHOUFFELBERGER

Neuchâtel **CORCELLES** Neuchâtel

Vêtements pour dames et messieurs.
Confections sur mesure.
Draperie, toilerie, nouveautés pour robes.
Pardessus, spencers, chemises.
Nappes, serviettes, essuie-mains.
Couvertures de lit et de voyage.
Pelleterie. — Lainage. — Gants. — Jupons. — Tabliers. — Corsets.
Tapis de tables. — Tapis de lits. — Nattes. — Foyers. — Milieux de salon.
Articles pour trousseaux. — Ameublements.
Etoffes pour meubles. — Rideaux et tentures. — Literie confectionnée.
Crins, Plumes, Edredons, Toiles cirées.
Meubles de jardins. — Lits en fer. — Chars d'enfants.
Glaces en tous genres.
Tapis pour chambres, corridors, escaliers, etc.

Représentant pour la Chaux-de-Fonds:

M. Fritz Matthey-Doret, rue du Grenier, 24

Envoi d'échantillons sur demande. 3770-4

Voulez-vous être bien servi et faire votre bénéfice, allez visiter les

Magasins AU GAGNE-PETIT

6, Rue du STAND, 6

Magnifique choix de **spencers, gilets de chasse** depuis **frs. 6,50.** — Assortiments d'hiver au complet en **Robes, Draperies, Milaines.**

Toile forte depuis 30cm blanche et rousse, etc., etc. 3867-4

Prix exceptionnel pour tous les articles.

MAGASIN DE VAISSELLE ET ARTICLES DE MÉNAGE

Antoine SOLER, Vitrier

6, Rue du Stand, 6

L'assortiment d'articles d'éclairage est au complet: **Lampes suspension, lampes de table** et **lampes basses** pour **horlogers.** Fournitures et réparations de lampes; **tubes à pétrole,** à huile et à gaz; **porcelaine** blanche et décorée; services complets, faïence, terre à feu très solide; **poterie** en terre de grès, Cristaux et **verrerie** fine et ordinaire. **Brosserie,** Brosses à cirer les parquets, **ferblanterie,** plateaux, fers à repasser, métal anglais, services de table, **couteaux** et fourchettes. Verre à vitre. Posage de vitres à domicile. Se recommande

3865-2 **Antoine Soler.**

Briquettes, Houille, Anthracite

--- Cokes pour fonte ---

Spécialité de Coke sans poussière, pour émailleurs et chauffage domestique.

Charbon au Natron

Rendus franco à domicile, au magasin de fers

JEAN STRUBIN

sous l'AIGLE, Chaux-de-Fonds. 3581-12

GROS **TÉLÉPHONE** **DÉTAIL**

MODES

Grand assortiment de Modes et nouveautés. — Chapeaux, Rubans, Fleurs, Plumes, etc. — Couronnes et voiles de mariées.

3037-2 **M. Koch-Haas,** rue du Premier Mars 10 a.

ALMANACHS
pour 1885.

Grand messager boiteux de Strasbourg.
Almanach pour tous. — Des veillées.
Grand conteur. — Ami des familles.
Juif errant. — République française.
Le Bon messager.
Almanach des bons Conseils.
Almanach illustré du Petit Journal.
Almanachs illustrés de Paris.
Comique, Amusant, Pour rire, du Charivari, Lunatique, Mathieu de la Drôme, du Voleur illustré, de l'Illustration, Chantant.

Srassburger Hinkende Bot.
Schweizerischer Dorfkalender.
Der Hinkende Bote (Alter berner Kalender.)

à l'Imprimerie A. COURVOISIER
1, Rue du Marché, 1.

Les revendeurs jouissent d'un fort rabais.

Vente d'une maison

à la Chaux-de-Fonds

Pour mettre fin à l'indivision qui existe entre eux, M. Marcelin Audétat-Junod et l'hoirie de feu Charles-Zélim Junod exposent en vente, par voie de minute et d'enchères publiques l'immeuble suivant qu'ils possèdent au village de la Chaux-de-Fonds.

Une maison d'habitation portant le n° 8 de la rue de l'Industrie (précédemment 7 rue du Soleil) bâtie en pierres et couverte en tuiles; elle a quatre fenêtres de façade et 3 étages sur le rez-de-chaussée.

Cette vente aura lieu dans une passation publique à l'Hôtel de Ville de la Chaux-de-Fonds, le Mercredi 22 Octobre 1884 dès les 2 heures après-midi.

Pour visiter l'immeuble s'adresser à M. Marcelin Audétat-Junod, Industrie n° 8, et pour les conditions de la vente au cit. Jules Breitmeyer, notaire à la Chaux-de-Fonds. 3921-2

Liquidation.

Pour cause de cessation d'affaires, Madame **Louise Droz-Nicolet,** rue du Premier Mars 6, vendra dès maintenant toutes les **étoffes pour robes et confections 20 %** au dessous du prix de revient et toutes les marchandises courantes à prix coûtant. 3808-21

GRAND CHOIX DE

TAPIS

ficelle, laine, hollandais, coco, brussel, tapestry, moquette, linoléum. — Pose soigneuse, à prix modérés. — Les échantillons sont envoyés à domicile.

ED. HOFMANN

9, Rue Léopold Robert, 9

SPÉCIALITÉ DE LITS COMPLETS

Changements d'installations à l'occasion du terme de St-Martin, exécutés le plus économiquement possible.

Remontages, réparations et polissages à façon ou à la journée. 3710-5

Boucherie --- Charcuterie

Jean GNEGI

– Rue du Premier Mars –

Choucroute 1re qualité, à 30 ct. le kilo.
Boudins, à 60 ct. le ½ kilo.
Saucisses à griller.
Saucisses de Francfort.
Cervelas, Gendarmes.
Salamis de Milan.
Sardines et Conserves.
Charcuterie en tous genres.
Moutarde de Dijon.
Moutarde Hollandaise.
Pois Victoria.
Saindoux à 90 ct. et fr. 1 le ½ kilo.
Un parti lard fumé, par 5 kilos à 90 ct. le ½ kilo.
Tous les Samedis soir, grand choix de viande de porc, cuite et assortie. 4107-3

Garde-malade.

Madame **Ferrier,** ayant transféré son domicile **rue du Progrès 11,** se recommande aux dames de la localité. 4011-2

Assemblée générale ordinaire
des Actionnaires
de la Société du Casino-Théâtre
DE LA CHAUX-DE-FONDS
— Lundi 27 Octobre 1884 —
à 4 h. de l'après-midi
au Foyer du Casino

ORDRE DU JOUR
1° Rapport administratif et financier du Conseil d'administration.
2° Rapport des vérificateurs des comptes.
3° Nomination de trois contrôleurs.
4° Echange des anciennes Actions contre de nouvelles.
5° Divers.

Le Conseil d'Administration.

Pour assister à l'assemblée, chaque actionnaire devra être porteur de ses actions.

A partir du 9 octobre les comptes de la Société et le rapport des contrôleurs seront à la disposition des actionnaires, chez Monsieur ALFRED ROBERT, caissier de la Société. 3878-2

Appartement à louer.

Un très bel appartement de 3 grandes pièces, au soleil, et vaste corridor fermé, avec toutes les dépendances, est à remettre, pour St-Martin ou le plus tôt possible, rue Léopold Robert 66. — S'adresser au propriétaire. 4161-4

BUREAU D'OBSERVATION
CONCOURS
pour la place de contrôleur.

Il est ouvert un concours public, qui sera clos le 25 octobre.

Tous les postulants devront se faire inscrire chez le soussigné, où ils pourront prendre connaissance du cahier des charges.

Appointements **fr. 3000**, susceptibles d'augmentation.

Pour le Comité du Bureau d'observation:
Le Président,
3972-2 X. ALTERMATT.

BUREAU DE CONTRÔLE.

Comme certaines marques ou poinçons destinés à l'insculpation du titre dans les boîtes ne seront plus acceptés à partir du 30 Juin prochain, MM. les monteurs de boîtes qui auraient des poinçons à remplacer, recevront, sur demande, de l'administration soussignée tous les renseignements désirables.

4157-6 **L'Administration du Contrôle.**

Cours d'écriture.

Le soussigné a l'avantage d'annoncer à l'honorable public de la Chaux-de-Fonds qu'il a ouvert un cours de calligraphie en cette ville.

Il prie toutes les personnes qui désireraient transformer leur écriture, de bien vouloir assister à une leçon; elles pourront se convaincre que son enseignement repose sur des principes simples et d'une facilité telle, que l'élève le plus rebelle dans l'art d'écrire, quels que soient son âge et ses dispositions, obtiendra, en très peu de temps, une écriture élégante et rapide.

Prière de s'adresser en son domicile,
— 4, Rue du Premier-Mars, 4 —
de 9 à 10 heures du matin.

4167-2 **Petoud,** calligraphe.

Occasion!!

A vendre, pour cause de départ, un beau secrétaire, 1 chiffonnière, 6 chaises en jonc, 1 bois de lit sapin avec sommier, 2 machines à coudre, dont une presque neuve, 1 cartel en marbre, 200 bouteilles vides, et différents articles de cuisine.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4079-1

MAGASIN DE COIFFURES
16, rue des Arts, 16
GRANDE EXPOSITION
DE
Fleurs pour Bals
et Soirées.

4126-3 *L. GYGI.*

REPRÉSENTATION — COMMISSION

ACHAT ET VENTE D'HORLOGERIE
Rue des Arts, 25 **A. CHOPARD** Rue des Arts, 25
CHAUX-DE-FONDS 3159-52

Offre: Lép. 16 lig., arg., cuv. argt, cyl., 8 tr., Rem., cour. roch., gre ital., à fr. 15»50
» 15 » » » » » » » » » 16»—
» 16 » » » » » en vue » » 16»50
» 13 » galon » » » » » » fonds chevés » 21»—
à Verre et Sav., or 14 et 18 k. 12 et 13 lig., Rem., soignés.
Demande: Lép. 13 lig., or 18 k. à clef.

EXPÉDITION — CONSIGNATION

GRANDS MAGASINS DE LINGERIE
AU PETIT PARIS
12, PLACE NEUVE. 12

Le propriétaire des magasins au **PETIT PARIS** prévient sa nombreuse clientèle que de retour des achats, l'assortiment des **articles d'hiver est au grand complet** et vendu à des prix inconnus jusqu'à ce jour. 4083-2

Caleçons pr dames, couleur, dep.	**fr. 1»60**	**Pelerines** pr dames, en laine, dep.	**fr. 2»—**
Caleçons pour dames, piqué, »	» 1«25	**Pelerines** en peluche . . »	» 2»25
Mantelets flanelle . . . »	» 2»25	**Manteaux** pour enfants . . »	» 4»50
Jupons feutre, article riche »	» 3»25	**Capelines** en laine, pr enfants »	» 1»25
Jupons flanelle, qual. extra »	» 4»—	**Cafignons** pour enfants . . »	» —»60
Cuirasse spencer, laine . »	» 4»—	**Bas en laine,** pour enfants »	» —»80
Tricots couleur, pr dames. »	» 3»50	**Manchettes** en laine. . . »	» —»20
Bas en laine. pour dames . »	» 1»90	**Gants** en laine, pour enfants »	» —»50

Un immense choix de **jupons tricotés** . . depuis fr. **1»50**
Fichus laine, vendus partout fr. 1»25 . . . . . » **0»75**
Spencers pour hommes, vendus partout fr. 2»75 . » **2»45**

Immense choix de **ruches, dentelles, cravates,** etc., etc.

Prix fixe, marqué en chiffres connus.

LAINES & LAINAGES
EN TOUS GENRES 4119-2

Grand choix et prix avantageux, du meilleur marché, aux articles les plus riches
chez
SAVOIE-PETITPIERRE
Neuchâtel -- Chaux-de-Fonds
GROS **DÉTAIL**

Téléphone **A. Kaufmann** Téléphone
Magasin de fer, 8, Rue du Marché, 8
livre promptement franco à domicile
Briquettes, houille, anthracite
Coke cassé pour le ***chauffage*** et la ***fonte.***
Charbon au natron, sans odeur, pour repasser. 3905-16

Au magasin de Mes Sœurs ETIENNE
1, Rue du Soleil, 1
Assortiment complet de laines à tricoter, à broder et pour châles, Bonneterie, Broderies et articles de fantaisie, le tout aux plus bas prix. 4073-2

EN VENTE
à l'Imprimerie A. COURVOISIER, Rue du Marché 1
NOUVELLE FORMULE de
BAUX A LOYER
faciles d'après le
CODE FÉDÉRALE DES OBLIGATIONS
Grand format, impression sur une seule page, avec texte des articles du Code.
Rabais pour les libraires.

Municipalité de la Chaux-de-Fonds

Le public est prévenu qu'à teneur de la loi fédérale sur les élections et votations fédérales, le rôle des électeurs est déposé au Bureau Municipal, où l'on peut en prendre connaissance dès ce jour.

Chaux-de-Fonds, le 16 Octobre 1884.

4168-3 **Conseil municipal.**

— AVIS —

En vue de la reconstitution du tableau des marques des fondeurs, toutes les personnes intéressées sont priées de venir faire inscrire leur marque à nouveau, d'ici au 15 novembre prochain. 4154-3

BUREAU FÉDÉRAL de CONTROLE.

Mme SCHNEIDER, Grandes Crosettes, N° 2,

ayant repris une **lessiverie,** se recommande aux dames de la localité pour **blanchir le linge.** Elle coule aux cendres.

S'adresser à Mlle Antoinette GIGAN, repasseuse en linge, rue Fritz Courvoisier, n° 20. 4063-1

PASSEMENTERIE MERCERIE
Chs STRATE

Spécialité en garnitures nouveautés

Franges, marabous, passementerie, galons, velours, motifs, glands, cordons, fourrures, rubans, dentelles, etc.

Grand assortiment d'**agrafes.**

Boutons en gros et en détail, à des prix très réduits.

Toutes les fournitures pour tailleuses.

PASSEMENTERIE
pour ameublements.

Fabrication de passementerie en tous genres, soignées et à des prix modiques.

4022-2 **Strate,** passementier.

Leçons de Zither et de Guitare.

S'adresser chez Mademoiselle **Elise Yosi,** Boulevard du Petit-Château 11. 3875-1

LOTERIE
DE L'EXPOSITION PERMANENTE
à Genève

Tirage 15 Janvier 1885

Prix du billet: **Fr. 1.**

En vente à l'Imprimerie A. COURVOISIER, 1, Rue du Marché, 1.

A vendre, faute d'emploi:

1 buffet de service, en noyer, très bien conservé.

1 grand buffet en bois dur, vitré, mesurant 2m 80 de hauteur sur 1m 05 de largeur. — Un dit en sapin, vitré, 2m 20 de hauteur sur 1m 10 de largeur.

1 sopha, 1 lit d'enfant, 1 table ronde.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4056-1

Vient d'arriver un envoi de
Marmelade aux Rhododendrons
excellente qualité, à 70 ct. le ½ kg.

Prière aux amateurs de se hâter pour les achats ou de se faire inscrire pour un nouvel envoi. Se recommande

Mme **Elise Schrœll-Schaffner,** rue du Collège 5, au rez-de-chaussée. 4153-3

Les membres de la **Fraternité** sont priés d'assister, Lundi 20 courant, à une heure de l'après-midi, au convoi funèbre de Monsieur **Gottlieb Studer,** leur collègue.

N° M[illegible] 3004.) — Domicile mortuaire: Rue du Marché 3.

4205-1 LE COMITÉ.

Un horloger expérimenté désire trouver une maison sérieuse lui fournissant boites et mouvements, il se chargerait de l'achevage de la montre, soit remontoir ou pièce à clef.
S'adresser aux initiales H. H., au bureau de l'IMPARTIAL. 4202-3

Une demoiselle demande de suite une place dans un **magasin**; bons certificats. - S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4158-2

Un pivoteur ancre demande quelques cartons à faire à la maison. — S'adresser chez Mme veuve Seiber, rue Fritz Courvoisier 8, deuxième étage. 4171-2

Une demoiselle bien au courant de sa partie, cherche une place pour **pivoter les échappements.** — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4184-2

On désire placer un **jeune homme** de 16 ans, pour lui apprendre les repassages ou démontages et remontages nourri et logé chez son patron.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4127-1

Un horloger entreprendrait des réparages de ponts, des posages d'aiguilles et des angles de roues.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4152-1

Un bon remonteur régulier au travail, connaissant les échappements et ayant achevé quelque temps, demande une place dans un bon comptoir de la localité. — S'adr. par lettre P. H., au bureau de l'IMPARTIAL. 4145-1

Une demoiselle allemande, âgée de 22 ans, parlant un peu le français, connaissant très bien le service et sachant coudre et repasser, cherche une place comme femme de chambre ou bonne d'enfants. — S'adresser chez Mme Marie Berner, rue du Puits 5, Chaux-de Fonds. 4067-1

Un remonteur sérieux, bien au courant des petites pièces remontoirs, demande une place dans un bon comptoir. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4060-1

Un jeune homme de bonne conduite cherche une place chez un bon **cordonnier.** — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4053-1

On demande une **jeune fille** pour faire quelques commissions entre les heures d'école. — S'adresser rue de la Ronde 26, au 1er. 4193-3

On demande une **jeune fille** pour lui apprendre les débris; elle sera logée, nourrie et habillée, et pour Besançon, une bonne ouvrière **polisseuse de vis**, également nourrie et logée dans la maison; voyage payé.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4192-3

Graveur. On demande un bon ouvrier graveur d'ornements.
S'adresser chez MM. Mathys et Krebs, rue Fritz Courvoisier 41. 4190-3

Un jeune homme de bonne conduite et robuste trouverait à se placer dans un magasin de la localité. — A la même adresse on achèterait une **charrette** à deux roues, en bon état.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4102-1

Guillocheur. On demande de suite un bon ouvrier guillocheur. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4172-2

Jeune fille. On demande une jeune fille, fréquentant les écoles d'apprentis, pour faire les commissions et aider aux travaux d'un atelier.
S'adresser rue Jaquet Droz 31, au rez-de-chaussée. 4178-2

Apprenti. On demande un apprenti graveur ou guillocheur à l'atelier Armand Perrette, rue du Collège, no 10. 4175-2

Remonteurs. On demande deux bons remonteurs, bien au courant de la pièce 13 lignes, remontoir. — S'adresser rue du Parc 47, au troisième étage. 4077-1

On prendrait de suite un **jeune homme** connaissant les repassages, pour lui apprendre à démonter et remonter.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4137-1

Emboîteurs. On demande de bons emboîteurs pour pièces courantes et mise à l'heure intérieure.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4140-1

Tailleuse. On demande de suite une bonne ouvrière et une assujettie tailleuse. — S'adresser chez Mademoiselle Schwob, Demoiselle 45. 4100-1

Domestique. Dans un ménage de 4 grandes personnes on demande de suite une bonne domestique, connaissant bien les travaux d'un ménage. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4141-1

On demande pour **Neuchâtel,** un ouvrier **faiseur de secrets** argent, et une **polisseuse** de boites argent. — S'adresser à Neuchâtel: rue du Tertre 8, où à la Chaux-de-Fonds: rue du Puits 18, au 3me étage. 4113-2

Commissionnaire. On demande de suite une **jeune fille** ne fréquentant plus les écoles, pour commissionnaire; bons certificats sont exigés.
S'adresser au comptoir A. RUEFF et Cie, rue Jaquet-Droz 13. 4148-1

On demande de suite une **assujettie Tailleuse.**
S'adresser: rue de la Demoiselle no 23, au second étage. 4121-1

Graveur. On demande un bon ouvrier **graveur**, à l'atelier J. AMEZ DROZ. Progrès no 77. 4122-1

Deux ou trois **remonteurs-acheveurs** fidèles trouveraient de l'occupation en remontoirs 12 et 13 lignes, qualité soignée, dans un comptoir de la localité. Engagement au mois ou aux pièces. — Adresser les offres, avec recommandations et références, aux initiales A, V., poste restante. 4118-1

Apprenti. Dans une maison d'horlogerie de la localité on demande, comme apprenti pour la partie commerciale, un jeune homme ayant achevé ses classes. Suivant capacités il serait rétribué tout de suite. - S'adresser, par écrit, case postale no 2187. 4104-1

Commissionnaire. Dans un comptoir de la localité on demande un jeune **garçon** ou une jeune **fille** comme commissionnaire. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4108-1

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de fonds. — S'adresser à l'atelier Jeanrichard et Monet, Terreaux 10. 4109-1

On demande deux **assujetties** et deux ouvriers **emboîteurs,** habiles, possédant leurs outils.
A la même adresse, **à vendre,** des **outils de polisseuse,** presque neufs.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4099-1

Apprenti. Une maison de banque de la localité cherche un jeune homme capable comme apprenti.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4072-1

Jeune fille. On demande une jeune fille de bonne famille, à laquelle on apprendrait les différents travaux d'un ménage. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4059-1

Apprentie. On demande une jeune fille pour lui apprendre à finir les raquettes, genres soignés; elle serait retribuée de suite. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4052-1

A louer à 15 minutes du village, un **appartement.** — S'adresser à M. Charles Grossenbacher, Petites-Crosettes 15. 4191 3

Chambre. A louer de suite, à un monsieur tranquille, une jolie chambre meublée. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4201-2

Chambre. Une dame demande à partager sa chambre avec une personne de son sexe. — S'adresser rue des Terreaux 25, au rez-de-chaussée. 4199-3

Chambre. A louer, pour le 1er novembre, une chambre meublée et indépendante, à un monsieur tranquille et travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 17, au 3me, à droite. 4200 3

A louer pour le 23 avril 1885, un grand **logement** composé de quatre pièces, avec corridor et dépendances, situé rue Léopold Robert. — S'adr. à M. Pierre-Oscar DUBOIS, Charrière 2. 3960-4

A louer de suite ou pour St-Martin, de **beaux logements,** situés au soleil, avec portion de jardin. — Il se trouve un rez-de-chaussée disponible pour St Martin. — S'adr. à M. L'Héritier, restaurant du Boulevard de la gare. 3719 6

A louer de suite ou pour St-Martin prochaine, à une ou deux personnes, une **chambre non meublée,** avec part à la cuisine et aux autres dépendances. — S'adr. à M. Pierre-Oscar DuBois, Charrière 2. 3958-4

A louer pour St Martin, un **pignon,** composé de deux chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Temple allemand 13, 2me étage. 4177-2

A louer pour St-Martin, un petit **appartement,** composé de deux chambres avec cuisine. — Adresser les offres, poste restante, Case 533. 4160-2

A remettre de suite, à une ou deux personnes tranquilles, sans enfants, une **chambre** à deux fenêtres, avec part à la cuisine. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 19, au rez-de-chaussée, à droite. 4159-2

A louer de suite, à une ou deux personnes tranquilles, une belle **chambre** indépendante, non meublée; on donnerait part à la cuisine. — S'adresser, de midi à 1 heure, rue de la Paix 67, au troisième étage. 4155-2

A remettre pour St-Martin, une belle **chambre non meublée,** indépendante, située au soleil levant. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4136-1

A louer de suite, plusieurs **chambres** meublées ou non meublées. — En outre, plusieurs **honnêtes filles cherchent des places.** - S'adresser à l'agence Bernard Kæmpf, rue du Collège 10. 4076-1

Chambre. A louer, pour le 15 novembre, à un monsieur de toute moralité, une jolie chambre meublée, située au soleil levant, à proximité du Collège Industriel et de l'Hôtel des Postes. — S'adresser rue du Parc 28, au second étage. 4143-1

Chambre. A louer, à un monsieur recommandé, une chambre. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4151-1

A louer de suite ou pour le 11 novembre, une **grande chambre** pour atelier, à des personnes d'ordre ou à des messieurs ayant leurs meubles.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4116-1

A louer de suite une **chambre non meublée,** indépendante et située au centre du village. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4128 1

Chambre. A louer une chambre meublée, indépendante, pour un ou deux messieurs. — S'adresser rue de la Charrière 6, au 2me. 4078-1

Magasin. A remettre, **pour St-Georges prochaine,** un magasin bien achalandé de mercerie, bonneterie et articles de fantaisie. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4068-1

A louer une **chambre non meublée** avec part à la cuisine.
S'adresser rue du Four no 6, au rez de chaussée, à droite. 4012-1

A louer pour le 11 novembre 1884, à un petit ménage d'ordre, un **logement** composé d'une chambre, cuisine et dépendances, situé rue Fritz Courvoisier. — S'adresser à M. Pierre-Oscar DuBois, Charrière 2. 3959 1

A louer à des personnes tranquilles, un **cabinet avec cuisine** et dépendances. — S'adresser rue de la Demoiselle 72. 3962-1

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, pour le 1er novembre. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 11, troisième étage. 4105-1

A louer par cas imprévu, pour St-Martin 1884, un **logement** avec toutes ses dépendances et portion de jardin. — S'adresser à Madame Guy, aux Bulles 25. 4069-1

Chambre. A louer de suite, à un monsieur de toute moralité, une belle chambre meublée, située au soleil levant. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4058-1

Une personne tranquille demande à louer de suite une **chambre non meublée.** — S'adresser rue de la Charrière 3, au rez-de-chaussée. 4189-3

On demande à louer **pour St-Georges 1885, au centre du village, un appartement de 4 à 5 chambres (dont une grande à 2 fenêtres, indépendante), exposé au soleil et, si possible, au premier étage. Au besoin, on accepterait 2 appartements situés sur le même palier. — S'adresser au bureau de l'Impartial.** 4043-2

Un ménage de 3 personnes demande à louer, pour St-Georges 1885, un **petit appartement** de 2 à 3 pièces, avec dépendances, dans une maison d'ordre. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4110-2

Une personne de toute moralité demande à louer une **chambre avec cuisine.** - S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4149-1

On demande à louer pour St-Georges 1885, un **petit appartement** pour des personnes d'âge mûr et sans enfants. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4101-1

On demande à acheter d'occasion, ou à louer, un **burin-fixe.** — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4166-2

A vendre un **tour à guillocher** circulaire, en bon état.
S'adresser à M. Hri Ate Guye, rue des Fleurs 16. 4176-2

A vendre pour cause de décès, 1 secrétaire, table à coulisse, 1 lit complet, 1 table de nuit, 6 chaises, 1 piano, 1 potager et différents objets trop trop longs à détailler. — S'adresser rue du Collège 25, au premier étage. 4180-2

A vendre un **fourneau de fer** bien conservé, avec tuyaux; plus un berceau. — S'adresser rue de la Paix 63, au rez-de-chaussée. 4163-2

A vendre pour cause de décès, un **potager** avec tous ses accessoires, ainsi que de la batterie de cuisine; plus une belle machine à tailler les roues. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL 4112-2

A vendre un **mobilier complet,** 1 potager à pétrole, une roue en fer avec renvoi, et 150 bouteilles.
S'adresser, de 1 à 3 heures, rue du Grenier 18, au rez-de-chaussée. 4138-1

A vendre des **outils de charpentier et menuisier.**
S'adresser chez M. Haring, maison de la brasserie Douillot, deuxième étage, Eplatures. 4114-2

A vendre 2 grands **tours pour les débris** en bon état.
S'adresser chez M. Fritz Rauber, rue des Fleurs 11. 4129-1

A vendre une belle **bibliothèque-étagère,** contenant un choix de livres scientifiques, parmi lesquels le **Grand Dictionnaire National** en 2 volumes, par BESCHERELLE, et une partie de livres anciens. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4091-1

A vendre à un prix raisonnable, une bonne **machine à coudre** «SINGER», déjà usagée, mais en bon état. — S'adresser rue de la Charrière 10, au deuxième étage. 4086-1

A vendre un lavabo, une table ronde, 3 tables de nuit, une table ovale, une commode et une petite armoire.
S'adresser à M. J. Bruhn, rue du Grenier 22, au rez-de-chaussée. 4084-1

A vendre un **lit complet** en bon état à un prix très avantageux.
S'adresser: rue de la Ronde 25, au second étage à gauche. 4120-1

Oiseaux. A vendre, à prix très modiques, des canaris mâles et femelles, ainsi que des mâles chardonnerets, mulâtres et serins. — S'adresser rue du Progrès 85 A, au 2me étage. 4064-1

A vendre **une machine à arrondir,** peu usagée.
S'adresser chez M. Léon Monnot, rue de la Demoiselle 45, au 3me étage. 4106 1

Les amis et connaissances de Madame veuve **Juliette Richard** née **Matile,** décédée le 17 Octobre, dans sa 74me année, qui auraient été oubliés dans la distribution des lettres de faire part, sont invités à assister à son convoi funèbre **Lundi 20 courant,** à 1 heure après midi. 4203-1
Domicile mortuaire: rue du Grenier, 2.

Monsieur Fritz Studer, Mademoiselle Maria Studer, Monsieur et Madame Jean Baumgartner et leurs enfants, Monsieur et Madame Arnold Bargetzi et leurs enfants, Monsieur et Madame Jean Bargetzi et leurs enfants, au Locle, Mademoiselle Julie Studer, Monsieur Fritz Rubin, Monsieur et Madame Jeanneret-Studer et leurs enfants, les familles Studer, Rubin et Baumgartner, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher père, frère, beau-frère, neveu, oncle et parent

Monsieur GOTTLIEB STUDER

décédé aujourd'hui Samedi, à l'âge de 48 ans, à la suite d'un triste accident.
Chaux-de-Fonds, le 18 Octobre 1884.
L'enterrement aura lieu Lundi 20 courant, à 1 heure après midi.
Domicile mortuaire: rue du Marché, 3.
☞ Le présent avis tient lieu de lettres de faire part. 4204-1